

VILLE DE BASSE-POINTE
CAISSE DES ÉCOLES
Téléphone : 05 96 78 53 83

INSCRIPTIONS ET RÉINSCRIPTIONS AU RESTAURANT SCOLAIRE

Dates des inscriptions : du mardi 10 juin au 30 juin 2014 de 8h à 11h
(les lundis, mardis, et jeudis)

Pièces à fournir

Une photo pour la première inscription

La dernière FICHE DE SALAIRE du père et de la mère ou tout autre justificatif de revenus : R.M.I. - PENSION - ASSEDIC - ANPE etc

Copie du dernier avis d'imposition

La notification des droits aux allocations familiales

Se munir également du livret de famille

- L'inscription est obligatoire et **valable un an**.
- Les parents d'élèves sont invités à respecter la période d'inscription.
- Il n'y a pas d'inscriptions passées ces dates ni à la rentrée scolaire.